

HOME GARDENER

CONCENTRÉ

WEEDEX®

HERBICIDE POUR LA PELOUSE

SUPPRIME BEAUCOUP D'ESPÈCES DE MAUVAISES
HERBES À FEUILLES LARGES DU GAZON

SUFFIT À TRAITER 800 m² / 1600 m²

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOM. 28061 L.P.A.

DOMESTIQUE/HERBICIDE LIQUIDE

GARANTIE:

2,4-D 95 g é.a./L
Mécoprop-P 50 g é.a./L
Dicamba..... 9 g é.a./L
(Tous présents sous forme de sels de diméthylamine)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

ÉVITER LE GEL

HOME HARDWARE STORES LIMITED

Paint and Home Products Division

6 Brian Drive, Burford, Ontario

N0E 1A0

Renseignements publics: 519-449-2441

CONTENU NET: 1 L / 2L

HOME GARDENER CONCENTRÉ WEEDEX

MODE D'EMPLOI: 15 mL = 1 cuillerée à table.

1. Mélanger 12,5 mL de produit par 2 L d'eau. 2. Vaporiser uniformément 2 L de mélange sur 10 m². 3. À la fin du printemps ou au début de l'automne, appliquer sur les mauvaises herbes alors en pleine croissance. 4. Éviter d'appliquer durant une sécheresse prolongée. Répéter au besoin. 5. Fertiliser et arroser le gazon une fois que les mauvaises herbes sont détruites pour regarnir les endroits dénudés. Ce produit est efficace seulement lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance des mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de plantes nuisibles. NE PAS effectuer plus de deux traitements généralisés par saison. Ce nombre ne comprend pas les traitements localisés. Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (c'est-à-dire sur la pelouse entière), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes. NE PAS appliquer ce produit dans toute étendue d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable et en eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets. NE PAS pulvériser directement les plantes ornementales ou potagères ou les racines exposées des arbres ou permettre la dérive de pulvérisation de les atteindre. Éviter l'application de ce produit lorsque les vents soufflent en rafales.

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains après l'emploi. Ne pas garder près des semences, engrais, insecticides ou fongicides. Éviter la dérive du produit sur les plantes sensibles. La vaporisation est nocive à plusieurs genres de culture. Ne pas appliquer avant une pluie. Attendre 24 heures avant d'arroser. Ne pas employer sur l'agrostide. Ne pas utiliser le même pulvérisateur pour autres fins. Avant de traiter une pelouse nouvellement ensemencée, attendre qu'elle ait été tondue au moins trois fois.

VÊTEMENTS DE PROTECTION: Porter une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques (par exemple, en caoutchouc), des chaussettes et des chaussures.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR L'OPÉRATEUR: Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond, puis mettre un vêtement propre. Enlever les vêtements et les laver séparément avant de les utiliser à nouveau; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau et prendre une douche. Réutiliser les gants pour l'application de pesticides seulement.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT: Pendant l'application du produit, ne pas laisser les gens (excepté l'opérateur) ni les animaux de compagnie pénétrer dans la zone traitée. N'entrer dans la zone traitée qu'après avoir laissé sécher complètement le produit pulvérisé.

PREMIERS SOINS: **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est **TOXIQUE** pour les végétaux terrestres à feuilles larges et peut endommager les autres plantes à feuilles larges se trouvant à proximité de la zone traitée.

LESSIVAGE : Afin d'éviter la contamination des eaux souterraines, une application par traitement localisé est recommandé dans les régions où le sol est perméable (p. ex., sols sableux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

RUISSELLEMENT : Afin d'éviter la contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des zones traitées, éviter l'application sur un site avec un sol en pente modérée à prononcée, un sol nu et un sol mal compacté ou fait d'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'on prévoit des précipitations abondantes. Il est possible de réduire la contamination des milieux aquatiques par le ruissellement en aménageant une bande de végétation entre la zone traitée et la rive des étendues d'eau avoisinantes.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ÉLIMINATION: Ne pas réutiliser le contenant vide. L'envelopper dans du papier journal et le jeter avec les ordures ménagères.

C21-20

MADE IN CANADA

5048-496 / 5048-502

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))